

Direction Générale

Marché n° 2026-07

Plateforme Iatrogénie Médicamenteuse Omédit Grand Est

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Pouvoir adjudicateur:
L'Agence régionale de santé Grand Est
Etablissement public administratif de l'Etat
3 Boulevard Joffre CS 80071
54 036 NANCY CEDEX

Représenté par Mme Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL, Directrice Générale

Sommaire

Article 1 – Contexte et objet du marché	3
1. Contexte	3
2. Objet	3
Article 2 – Méthodologie et délais	3
Article 3 – Eléments de définition	3
1. Modules	3
2. Professionnel de santé	4
3. Score CO ₂ /Ecoscore	4
4. Service Médical Rendu Insuffisant (SMRI)	4
5. Charge anticholinergique	4
6. Déprescription	4
7. Médicament Potentiellement Inapproprié (MPI)	4
8. STOPP & START	5
9. Connecteur	5
Article 4 – Fonctionnalités attendues	5
1. Périmètre fonctionnel de la plateforme latrogénie	5
2. Modalités d'accès	5
3. Les cas d'usages	5
4. Les requêtes et l'accès à l'information	5
5. Statistiques d'usages	6
6. Génération d'un compte rendu	6
7. Base documentaire	6
Article 5 – Exigences techniques	6
1. Création d'une plateforme latrogénie	6
2. Sécurité	7
3. Maintenance et garantie	8
4. Clause sur la réversibilité	9
5. Les modules	9
6. Création du Back Office de gestion des modules	11
7. Hébergement de la plateforme latrogénie	11
8. Sauvegarde de la plateforme latrogénie	11
9. Formation	11
10. Optimisation avancée du référencement naturel (SEO)	11
11. Génération d'un compte rendu	11
12. Accès vers une base documentaire	11
13. Procédure de suppression des données	12

Article 1 – Contexte et objet du marché

1. Contexte

L'OMÉDIT Grand Est (OMÉDIT GE) souhaite se doter d'un outil numérique à travers une plateforme dédiée à la iatrogénie Médicamenteuse qui intégrera différents modules d'aide à la prise en charge des patients permettant d'identifier et de prévenir les événements iatrogènes médicamenteux.

Il sera ergonomique et facile d'accès tant pour la consultation et recherche d'informations que pour la mise à jour des données.

2. Objet

Le présent document constitue le cahier des charges pour la conception de la plateforme nommée provisoirement omeditge.fr et dont le nom reste à définir.

L'objectif est de mettre rapidement la plateforme Iatrogénie Médicamenteuse en pré-production afin de tester les différentes fonctionnalités demandées et d'évaluer la viabilité de l'utilisation de cette plateforme par les membres de l'OMÉDIT GE. Ces prestations font l'objet de la phase 1.

La phase 2 permettra les ajustements des fonctionnalités et la validation avant mise en production.

Dans le cadre de la phase 3, le prestataire devra proposer un hébergement et une maintenance de la plateforme Iatrogénie par un hébergeur web et accessible depuis tous les navigateurs.

Ce cahier des charges contient la définition des notions clefs et des cas d'usages, des exigences techniques et fonctionnelles souhaitées par l'OMÉDIT GE.

Article 2 – Méthodologie et délais

Tout au long de la phase de conception, l'équipe projet de l'OMÉDIT GE travaillera en étroite relation avec le prestataire. Une personne référente sera identifiée du côté de l'OMÉDIT GE et du prestataire pour assurer le suivi du projet.

Le développement de la plateforme Iatrogénie devra s'effectuer en utilisant une méthodologie agile de façon à effectuer des livraisons itératives en respectant un cycle court de deux à trois semaines. La programmation des itérations de développement se fera conjointement avec l'OMÉDIT GE.

Pendant la phase de conception puis pendant la période d'ajustement, le prestataire échangera avec l'OMÉDIT GE, lui permettant de corriger les anomalies rencontrées.

La version finale de la plateforme Iatrogénie devra être mise en service dans un délai de 4 mois après l'attribution du marché.

Article 3 – Eléments de définition

1. Modules

Il faut entendre par module, une fonctionnalité de la plateforme qui remplit une fonction spécifique. C'est un composant ou une page distincte que l'on peut intégrer sur la plateforme et qui permet un service dédié (algorithme, questionnaire conditionnel...). Un module associe systématiquement la production d'un document pouvant être remis au patient. La production d'un document commun à plusieurs modules est possible.

2. Professionnel de santé

Il faut entendre par professionnel de santé, les personnes exerçant les professions de santé telles que définies par le code de la santé publique France dans sa dernière version actualisée.

3. Score CO₂/Ecoscore

Il faut entendre par score CO₂, un indicateur chiffré représentant la quantité d'émission ou d'empreinte carbone (dioxyde de carbone) d'un produit, ici d'un médicament. Ce score est souvent utilisé dans le domaine environnemental pour évaluer l'impact écologique. Il est associé à une proposition de substitution du traitement identifié par un autre moins impactant écologiquement.

Alternativement, dans le cas de l'écoscore, ce module pourrait comporter les informations sur la quantité de résidu du médicament mesurée dans l'eau.

La forme définitive de ce module reste à définir suivant les référentiels mis à notre disposition. Il génère un document récapitulatif du module.

4. Service Médical Rendu Insuffisant (SMRI)

Il faut entendre par SMR le service médical rendu par un médicament ou un traitement vis-à-vis du patient, de sa pathologie au regard de l'ensemble des thérapeutiques existant. Il est jugé insuffisant, c'est-à-dire que le produit n'apporte pas un bénéfice clinique suffisant pour justifier sa prise en charge ou son remboursement par la sécurité sociale. Il est associé à une proposition de substitution du traitement identifié par un autre ayant une meilleur service médical rendu. Un document récapitulatif du module est généré.

5. Charge anticholinergique

La capacité d'une molécule à exercer des effets anticholinergiques (AC) est dépendante de son affinité pour les récepteurs muscariniques (antagonisme sur les récepteurs M1). L'effet cumulatif anticholinergique de l'ensemble du traitement d'un patient est estimé grâce à l'utilisation d'échelles qui attribuent un score à chaque médicament. La charge anticholinergique est donc la somme des scores de tous les médicaments AC pris par un patient. Elle est associée à une proposition de substitution du traitement identifié par un autre ayant une charge anticholinergique plus faible. Le système permettra l'évaluation du score anticholinergique d'une ordonnance selon plusieurs échelles (ABC, CIA..) Un document récapitulatif du module est généré.

6. Déprescription

Il faut entendre par déprescription, le processus médical consistant à réduire, modifier ou arrêter un ou plusieurs médicaments chez un patient, lorsque ces traitements ne sont plus nécessaires, sont inefficaces, présentent un risque plus important que le bénéfice, ou sont inadaptés au contexte clinique. La mise en œuvre d'un processus de déprescription se fait suite au suivi d'un algorithme décisionnel et se conclut par l'édition d'un programme de déprescription avec des décroissances de doses et parfois des propositions de substitution temporaire du traitement facilitant la mise en œuvre de la démarche. Un document récapitulatif du module est généré.

7. Médicament Potentiellement Inapproprié (MPI)

Il faut entendre par MPI, des médicaments dont le rapport bénéfice/risque est défavorable par rapport à d'autres solutions thérapeutiques et/ou en raison d'une efficacité perfectible. Les MPI doivent être évités dans la mesure du possible chez le patient âgé. Lorsqu'un MPI est identifié, il est associé à une proposition de substitution du traitement par un autre moins impactant cliniquement. Un document récapitulatif du module est généré.

8. STOPP & START

Il faut entendre par STOPP & START, un outil d'aide à la détection de la prescription médicamenteuse inappropriée chez la personne âgée de 65 ans ou plus. A partir de la liste des traitements pris et des pathologies présentées par le patient, ce module propose une initiation ou un arrêt d'un traitement identifié. Un document récapitulatif du module est généré.

9. Connecteur

La plateforme proposera un connecteur sur lequel des éditeurs de logiciels pourront venir s'identifier et télécharger les différents modules proposés par la plateforme. L'utilisation du connecteur se fera sur une partie back office dédiée via un login et mot de passe ou tout autre système de sécurisation de la connexion nécessaire. Le back office sera géré par l'OMÉDIT GE.

Article 4 – Fonctionnalités attendues

1. Périmètre fonctionnel de la plateforme latrogénie

Le périmètre fonctionnel de la plateforme latrogénie concerne la mise à disposition de modules thématiques permettant au professionnel de santé d'ajuster le traitement des patients grâce à la génération d'un compte-rendu reprenant les résultats d'un ou plusieurs modules et l'accès à une base de données.

Pour que la plateforme bénéficie d'une réelle adhésion des professionnels de santé, il faut qu'elle soit simple à utiliser et ergonomique. Il faudra également s'assurer de la fiabilité d'affichage utilisateur des données et de leur actualisation par la mise en œuvre d'un système de mise à jour et d'une maintenance.

2. Modalités d'accès

La plateforme latrogénie sera composée d'une partie front office, accessible pour les professionnels de santé en accès libre et les industriels, qui eux devront s'identifier via un processus formel d'enregistrement. Elle comprendra une partie back office réservée aux administrateurs et gestionnaires. Front et back office seront accessibles via le Web.

3. Les cas d'usages

Un exemple de requête est décrit dans l'ANNEXE 1. Elle a été élaborée sur la base des besoins exprimés par les professionnels de santé.

Un exemple de homepage est illustré par l'ANNEXE 2.

Cette plateforme latrogénie permettra de fédérer les systèmes d'information existants. L'enjeu est qu'il soit assez simple d'usage et intuitif pour être adopté dans les pratiques des professionnels de santé.

4. Les requêtes et l'accès à l'information

La plateforme doit permettre de générer des réponses rapides, précises, justes et un compte-rendu reprenant les résultats/réponses des différents modules.

La page d'accueil devra disposer d'un système de recherche commun à tous les modules par Dénomination Commune Internationale (DCI), nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN et CIS dont la saisie sera rendue contraignante. La saisie d'une de ces mentions sera obligatoire pour activer un ou plusieurs modules.

Il sera possible de renseigner en plus les éléments suivants : indication (RCP des médicaments), âge (date de naissance), sexe, liste des comorbidités dont la saisie sera rendue contraignante (selon la nomenclature des pathologies CIM 10) et le Débit de filtration glomérulaire (DFG) à choisir parmi différentes propositions (méthode MDRD, Schwartz ou Cockcroft...). Cette liste sera susceptible d'évoluer. L'exhaustivité de la saisie des données ne sera pas requise pour utiliser ce moteur de recherche. Mais certains modules pour être activables nécessiteront la saisie de l'un ou l'autre éléments selon la liste fournie par l'OMEDIT GE.

Une fois la recherche lancée à partir des informations saisies, le système propose les modules auxquels les données patients le rendent éligible. Il précise les données manquantes pour l'activation des modules restant.

Par ailleurs, la page d'accueil proposera un raccourci pour aller sur chaque module sans saisir de données dans le moteur de recherche.

Le référentiel utilisé pour la DCI, ou nom de médicament est la Base de Données Publique des Médicaments de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) qui sera mise à jour via des requêtes automatiques au niveau du back office (<https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>). Le système de classification ATC est établi par le Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology de l'Organisation Mondiale de la Santé et sera mis à jour via des requêtes automatiques au niveau du back office (https://atcddd.fhi.no/atc_ddd_index/).

La nomenclature CIM 10 est édité par l'ATIH et sera mis à jour via des requêtes automatiques au niveau du back office (https://www.atih.sante.fr/sites/default/files/public/content/4901/2025.14.sante_.pdf). Ces référentiels feront l'objet d'une mise à jour régulière (une fois par mois de façon automatisée).

5. Statistiques d'usages

L'outil disposera de statistiques d'usages telles que le nombre d'accès et le type de professionnels de santé faisant des requêtes ainsi que l'ensemble des données saisies dans le moteur de recherche, les outils les plus fréquemment consultés et la géolocalisation (département) des utilisateurs de la plateforme.

6. Génération d'un compte rendu

La plateforme latrogénie permettra la génération d'un compte-rendu synthétisant les résultats pour chaque module et des différents modules lorsque le moteur de recherche sera utilisé.

7. Base documentaire

La plateforme latrogénie sera lié à un système de gestion de la mise à jour des données (back office) ou de téléchargement de fichiers excel, word, csv, images, vidéos standardisés afin de garantir une possibilité technique de mise à jour des données. Un système d'affichage de la date de la dernière mise à jour sera proposé permettant automatiquement d'indiquer aux utilisateurs la dernière date de mise à jour des données et cela par module.

Article 5 – Exigences techniques

1. Création d'une plateforme latrogénie

- La plateforme latrogénie comportera initialement 12 pages :
 - Une page d'accueil intégrant le moteur de recherche
 - Une page FAQ
 - Une page Qui sommes-nous ?
 - Une page formulaire de contact
 - Une page Score CO2/Ecoscore
 - Une page SMRI

- Une page Charge anticholinergique
- Une page Déprescription
- Une page MPI
- Une page Stopp & Start
- Une page Editeurs de logiciel
- Une page Base documentaire
- Les mentions légales (cookies, CGU) seront indiquées sur des pages dédiées.
- La charte graphique sera celle de l'OMéDIT GE. La page d'accueil comportera :
 - Un système de recherche commun à tous les module par DCI, par nom de médicament ou par classe ATC
 - L'insertion d'une étape intermédiaire depuis la page de recherche commune d'un rendu d'éligibilité à chaque module (optionnel)
 - Une possibilité de sélection directe sur la page d'accueil d'un module spécifique
- Développement de la plateforme latrogénie en version adapté pour les tablettes et téléphones portables (responsive) et toutes les résolutions d'écran

2. Sécurité

2.1 Gestion Éclairée des Accès et des Habilitations

- La gestion rigoureuse des accès et des habilitations doit être mise en place pour assurer que seules les personnes autorisées puissent accéder aux données et aux systèmes pendant le processus de réversibilité, contrôlant ainsi l'exposition aux risques de sécurité.
- Gestion fine des accès : configurer des droits d'accès spécifiques pour les industriels.

La gestion des accès au back office de la plateforme latrogénie est un élément fondamental de la sécurité, de l'organisation et de la conformité des systèmes d'information. Le back office regroupe l'ensemble des interfaces et fonctionnalités permettant l'administration de la plateforme, telles que la gestion des contenus, des utilisateurs, des données, ou encore des paramètres techniques. Un contrôle rigoureux des accès permet de garantir que seules les personnes autorisées puissent effectuer des actions sensibles, tout en limitant les risques d'erreurs, de fuites de données ou d'attaques malveillantes.

Chaque utilisateur doit disposer d'un niveau d'accès adapté à ses missions. Au sein de l'OMéDIT GE, un ou deux membres seront désignés administrateurs et auront des droits étendus leur permettant de gérer les utilisateurs. Les autres membres auront le statut d'éditeurs de contenu pourront uniquement créer ou modifier des pages, sans accès aux données sensibles, ni possibilité de gérer les utilisateurs. Cette approche, fondée sur le principe du moindre privilège, réduit considérablement les risques liés à une utilisation abusive ou accidentelle du système.

Les industriels n'auront que accès au back office de la page Editeurs de logiciel.

L'authentification des utilisateurs constitue un autre pilier essentiel. L'accès au back office doit être protégé par des mécanismes d'authentification robustes, tels que des mots de passe complexes, régulièrement renouvelés, et une authentification à deux facteurs (2FA). Ces mesures renforcent la sécurité en limitant les risques d'accès non autorisé, même en cas de compromission d'un mot de passe.

La gestion des accès implique également une traçabilité des actions. Les opérations effectuées dans le back office (création, modification, suppression de données) doivent être enregistrées dans des journaux d'activité. Cette traçabilité permet de détecter des comportements anormaux, d'identifier l'origine d'un incident et de répondre aux exigences légales ou réglementaires).

Enfin, la gestion des accès doit être régulièrement réévaluée et mise à jour. Les comptes inutilisés doivent être désactivés, notamment lors du départ d'un collaborateur. Des audits périodiques permettent de vérifier l'adéquation entre les droits accordés et les besoins réels des utilisateurs. Cette démarche continue contribue à maintenir un niveau de sécurité élevé et à assurer la fiabilité du back office.

2.2 Sécurité de l'Information

- Mesures de sécurité : spécifier les mesures de sécurité à implémenter pour protéger les informations et les systèmes contre les menaces et les vulnérabilités.
- Gestion des incidents de sécurité : Établir un plan de réponse aux incidents de sécurité, incluant la détection, la réponse, la récupération, et la documentation des incidents.
- Mettre en œuvre des mesures pour protéger les données contre l'accès non autorisé, la modification, la divulgation ou la destruction.
- Mettre la plateforme conforme aux normes RGPD

2.3 Révision et Amélioration Continue

Un système de pop-up à la fin de l'utilisation des fonctionnalités de la plateforme demandant à l'utilisateur son degré de satisfaction à l'usage de la plateforme latrogénie sera proposé de façon systématique. Le questionnaire de satisfaction se fera en ligne laissant la possibilité à l'utilisateur de mentionner ou non son identité. L'ensemble des retours utilisateurs sera consultable en back office. Le développement de la solution intégrera une fonction d'activation de mise en visibilité du commentaire qui pourra apparaître sur la plateforme. Des modifications manuelles du commentaire seront possible en back office.

2.4 Identification des Utilisateurs back office et licences connecteurs

- Enregistrement des utilisateurs : mettre en place un processus formel d'enregistrement pour tous les utilisateurs, afin de les identifier de manière unique.
- Authentification : utiliser des mécanismes d'authentification robustes (mot de passe), pour vérifier l'identité des utilisateurs, mettre en place une double authentification.

3. Maintenance et garantie

3.1 Maintenance applicative

- Mise à jour de sécurité
- Surveillance et monitoring
- Tests
- SEO (Mensuel) via une révision des liens : vérifier les liens morts ou les ressources manquantes et les corriger

3.2 Maintenance corrective

Type d'anomalie	Temps de réponse	Temps contournement / résolution
Bloquante	2 Heures ouvrées	2 Heures ouvrées
Non bloquante	24h/48h ouvrées	5/10 jours ouvrés

Le prestataire s'engage par ailleurs à assurer la montée de version en cas de faille de sécurité détectée sur la plateforme latrogénie

La plateforme latrogénie sera rendu inaccessible aux utilisateurs dans le cas où il y a un problème de mise à jour des données.

Le signalement des dysfonctionnements se fera par l'intermédiaire d'un outil support de ticketing. Cet outil permettra de faire des requêtes lorsqu'une anomalie est détectée par les administrateurs, éditeurs et industriels.

3.3 Maintenance évolutive

Au-delà de la période de garantie, le prestataire assurera la maintenance de l'application en proposant un contrat de maintenance annuel visant à garantir une performance optimale de la plateforme, tout en intégrant continuellement des améliorations et des innovations.

L'ajout de nouveaux modules ainsi que les tests fonctionnels, d'utilisabilité, de performance et d'accessibilité pour assurer la qualité des nouvelles fonctionnalités fera également parti de la maintenance évolutive.

4. Clause sur la réversibilité

En cas de rupture de contrat ou de cessation du service, il est établi que l'OMÉDIT GE reste seul propriétaire de l'intégralité des développements et des données contenus dans l'outil. Le prestataire s'engage à transmettre tous les codes de connexions, et accès, copie de l'intégralité des données dans un format structuré et couramment utilisé et fournir les informations nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme latrogénie après la fin du contrat.

5. Les modules

5.7 Module de recherche associée multimodule (page d'accueil)

Ce module devra permettre de recueillir de plusieurs champs. Pour chacun des champs :

- DCI, nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN ou CIS
- Indication (champ selon liste dépendante de la DCI/médicament)
- Pathologies
- Classe ATC
- Jeux de plusieurs questions/réponses orientant les questions suivantes si module de déprescription activé selon DCI ou classe ATC

=> résultat : production d'un champ conclusion prérempli indiquant par module les conclusions, modifiable par l'utilisateur, fonction d'édition d'un PDF et ressources documentaires associées à la liste des médicaments saisis (lien vers site, documents pdf, etc.)

5.1 Module MPI

Ce module devra permettre de recueillir les informations suivantes :

- DCI, nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN ou CIS
 - Indication (champ selon liste dépendante de la DCI/médicament)
- => résultat : production de plusieurs champs conclusions préremplis, modifiables par l'utilisateur, fonction d'édition d'un PDF

Le référentiel utilisé est disponible sur la plateforme de l'OMÉDIT GE : <https://www.omedit-grand-est.ars.sante.fr/media/136431/download?inline> et sera intégré sous format d'un fichier excel dans le back office avec des mises à jour régulières.

5.2 Module STOPP & START

Ce module devra permettre de recueillir les informations suivantes :

- DCI, nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN ou CIS
- Pathologies

=> résultat : production d'un champ conclusion prérempli, modifiable par l'utilisateur, fonction d'édition d'un PDF

Le référentiel utilisé est la publication de O'Mahony D, Cherubini A, Guiteras AR, Denking M, Beuscart JB, Onder G, Gudmundsson A, Cruz-Jentoft AJ, Knol W, Bahat G, van der Velde N, Petrovic M, Curtin D. STOPP/START criteria for potentially inappropriate prescribing in older people: version 3. Eur Geriatr Med. 2023 Aug;14(4):625-632. doi: 10.1007/s41999-023-00777-y. Epub 2023 May 31. Erratum in: Eur Geriatr Med. 2023 Aug;14(4):633. doi: 10.1007/s41999-023-00812-y. PMID: 37256475; PMCID:

PMC10447584. et sera intégré sous format d'un fichier excel dans le back office.

5.3 Module SMRI

Ce module devra permettre de recueillir les informations suivantes :

- DCI, nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN ou CIS
- Pathologies

=> résultat : production d'un champ conclusion prérempli, modifiable par l'utilisateur, fonction d'édition d'un PDF

Le référentiel utilisé est le document "Médicaments avec Service Médical Rendu Insuffisant (SMRI)" issu d'un groupe de travail associant plusieurs OMEDIT du RESOMEDIT (<https://www.omedit-grand-est.ars.sante.fr/media/113206/download?inline>).

5.4 Module Déprescription

Ce module devra permettre de recueillir les informations suivantes :

- DCI, nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN ou CIS
- Jeux de plusieurs questions/réponses orientant les questions suivantes et selon un arbre décisionnel disponible pour l'exemple sous deprescribing.org => résultat : production d'un champ conclusion prérempli, modifiable par l'utilisateur, plan de décroissance de prise avec complétude/modification des dates, fonction d'édition d'un PDF

5.5 Module Charge anticholinergique

Ce module devra permettre de recueillir **plusieurs champs** :

- DCI, nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN ou CIS

=> résultat : production d'un champ conclusion prérempli, modifiable par l'utilisateur, fonction d'édition d'un PDF

Le référentiel utilisé est l'outil développé par l'OMéDIT Pays de la Loire sous forme de fichier excel qui pourra être intégré directement dans le back office (<https://www.omedit-paysdelaloire.fr/boite-a-outils/personnes-agees/#anticholinergiques>).

5.6 Module Score CO₂/Ecoscore

Ce module devra permettre de recueillir les informations suivantes :

- DCI, nom de médicament ou classe ATC, CIP, UCD, EAN ou CIS

=> résultat : production d'un champ conclusion prérempli, modifiable par l'utilisateur, fonction d'édition d'un PDF

Les industriels devront communiquer le score carbone au cours de l'année 2026 qui permettra d'alimenter le référentiel qui sera mis à jour au fur et à mesure des données fournies par les industriels et groupes de travail.

5.8 Questionnaire de satisfaction

Avant l'édition du PDF, un questionnaire satisfaction (1 à 3 questions) sera à remplir par l'utilisateur.

Le questionnaire sera selon non obligatoire ou d'apparition aléatoire mais l'utilisateur sera obligé de le remplir et le soumettre.

5.9 Edition d'un PDF

Après l'usage d'un module, la page d'édition du PDF sera modifiable et intégrera des ressources

documentaires en lien avec les médicaments saisis.

6. Création du Back Office de gestion des modules

- Pouvoir mettre en forme un PDF de type courrier à partir d'un template fourni par l'OMéDIT GE
- Pouvoir mettre à disposition une base documentaire telles que des fichiers pdf, word, excel, images, vidéos
- Pouvoir modifier le questionnaire de satisfaction
- Avoir un Tableau de bord avec le nombre de visites de la plateforme et par module, la liste des requêtes et résultats et la géolocalisation des requêteurs si possible et possibilité d'envoi d'un récapitulatif hebdomadaire par email
- Possibilité de mettre à jour les données (chargement de fichiers type Excel et csv) de chaque module
- Implémentation des algorithmes et arbres de décision et tests (modification, création)

7. Hébergement de la plateforme latrogénie

La configuration de l'hébergement de la plateforme latrogénie devra être faite par le prestataire mais le coût de l'hébergement restera à la charge de l'OMéDIT GE. Le prestataire accompagnera le client pour la mise en ligne sur un serveur paramétré fourni par le client ainsi que pour la mise en place des redirections DNS.

8. Sauvegarde de la plateforme latrogénie

Les sauvegardes devront être composées de tous les éléments nécessaires à la restauration de plateforme sur au minimum 2 serveurs différents et géographiquement distants non nécessairement HDS. Nous souhaitons a minima une sauvegarde quotidienne sur serveur distant géographiquement avec une rétention de 30 jours, une sauvegarde hebdomadaire sur serveur distant géographiquement, avec une rétention de 6 mois et une sauvegarde mensuelle sur serveur distant géographiquement, avec une rétention de 2 ans.

9. Formation

Un forfait accompagnement permettant la prise en main de la plateforme par l'OMéDIT GE devra être assuré par l'éditeur.

10. Optimisation avancée du référencement naturel (SEO)

- Installation et paramétrage
- Structure des Hn conforme aux recommandations de référencement Google
- Checklist d'optimisations spécifiques

11. Génération d'un compte rendu

À l'issue des requêtes effectuées via les différents modules, un compte-rendu reprenant les résultats et informations produits par chaque module devra être généré via une fonction génération d'un compte-rendu. Un modèle de compte-rendu sera créé par l'OMéDIT GE.

12. Accès vers une base documentaire

Sur la homepage de la plateforme latrogénie, un lien d'accès vers la page base documentaire devra être ajouté et la possibilité de faire une requête dans cette base documentaire.

13. Procédure de suppression des données

- Pour les données sensibles et personnelles : mettre en œuvre des procédures spécifiques pour la suppression des données sensibles, en accord avec les réglementations telles que le RGPD pour les données personnelles.
- Durée de conservation : définir la durée de conservation des données en fonction de leur catégorie, conformément aux obligations légales et aux besoins opérationnels.

ANNEXE 1 : Exemple de requête

Exemple de Mot clé à indiquer	Homepage	Module 1 MPI	Module 2 STOPP & START	Module 3 SMRI	Module 4 Déprescription	Module 5 Charge anticholinergique	Module 6 Score CO ₂ /Ecoscore
DCI, médicament ou ATC	Paroxétine	Paroxétine	Paroxétine	Paroxétine	Paroxétine	Paroxétine	Paroxétine
Indication	Episode dépressif majeur	Episode dépressif majeur		Episode dépressif majeur			
Situation médicale			Hypertension artérielle				
Arbre décisionnel					Algorithme de déprescription des antidépresseurs		

Exemple de Résultat	Accès à la Fiche du médicament dans la base document	Oui à switcher vers Mirtazapine	STOPP D : Système nerveux central et psychotropes - D4 : Un ISRS en présence d'une hyponatrémie	Non	Poursuivre la décroissance jusqu'à l'arrêt	CIA :2 ACB : 3	XX kg de CO ₂ ou quantité de résidu de médicament mesurée dans l'eau
---------------------	--	---------------------------------	---	-----	--	-------------------	---

ANNEXE 2 : Exemple de la homepage de manière schématique

Age

Sexe ?

Comorbidité 1

DFG

≥ 90 mL/min/1,73m²

Entre 60 et 90 mL/min/1,73m²

Entre 30 et 60 mL/min/1,73m²

Entre 15 et 30 mL/min/1,73m²

< 15 mL/min/1,73m²

Nom du médicament

Indication 1

Entrée

Accès base documentaire

+

?

+

?

Module STOPP & START

SMRI

Charge Anticholinergique

Module Score CO2

Déprescription

MPI

Rouge = module inactif

Vert = module actif

14